



Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



CONSEIL DU 27 AVRIL 2026

BUDGETS PRIMITIFS 2026

Rapporteur : Hikmat CHAHINE

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

CONTEXTE GÉNÉRAL 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



En dépenses

- Une inflation qui est restée très modérée en 2025 (+0,9%) mais qui devrait repartir à la hausse en 2026 dans un contexte international incertain
- Une évolution des dépenses de personnel qui reste soumise aux mesures nationales avec +3 points de cotisations patronales retraite et +1 point de cotisations URSSAF en 2025, auxquelles s'ajouteront à nouveau +3 points de CNRACL en 2026

En recettes

- La faible revalorisation des bases fiscales à +0,8% contre +1,7% en 2025
- Une contribution au redressement des comptes publics qui touche particulièrement les intercommunalités avec pour le Grand Dax une année blanche en matière de FCTVA (-2,2 M€ au BP 2026) et une diminution des compensations des exonérations fiscales (-83 K€)
- Baisse de l'enveloppe nationale consacrée à la DSIL (-200 M€) et au Fond Vert (-300 M€)

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Les dépenses de fonctionnement progressent de 0,5 M€ (+1,2%)

Les principales hausses sont subies et concernent notamment :

- + 179 K€ sur les dépenses de personnel dont + 171 K€ de hausse de cotisation patronale CNRACL (+3 points) et 70 K€ de GVT. La collectivité prend malgré tout des mesures en faveur des agents avec la participation aux mutuelles santé des agents (+26 K€), les promotions et avancements (+30 K€) et l'engagement dans une démarche de refonte du régime indemnitaire (+100 K€ sur 6 mois) qui se poursuivra en 2027.
- +148 K€ de créances éteintes (dont 75 K€ provisionnées)
- +128 K€ de subvention d'équilibre au budget annexe eaux pluviales
- +74 K€ de contribution au SITCOM
- +50 K€ de contribution au FPIC

Un choix politique de maintenir le niveau de prestation aux bénéficiaires du CIAS (personnes âgées, enfance et jeunesse...) : 2,2 M€.

Des dépenses en baisse venant atténuer ces augmentations, dont :

- -101 K€ de reversements de produits dont -192 K€ d'attributions de compensation (voirie et eaux pluviales)
- -57 K€ de subvention d'équilibre aux budgets annexes
- -11 K€ de charges d'intérêts

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Les recettes de fonctionnement progressent de 1,9 M€ (+4%)

Une évolution due à :

- La revalorisation des bases fiscales de 0,8% et l'évolution des autres recettes fiscales représentent une hausse des recettes de 786 K€.
- La hausse du produit attendu par la taxe GEMAPI à 2 500 000 € (+1 M€) est cependant rendue nécessaire par le niveau important des investissements restant à réaliser en matière de protection contre les inondations dans le cadre du PAPI (4 M€ de travaux prévus en 2026)
- L'évolution de -172 K€ des dotations et subventions reçues dont -156 K€ de DGF, -83 K€ de compensation des exonérations de taxe foncière sur les établissements industriels
- La baisse du produit de redevance spéciale sur les déchets : -40 K€
- La reprise d'une provision pour créances irrécouvrables : +75 K€

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Focus sur la fiscalité :

- **le produit de la taxe GEMAPI sera porté à 2,5 M€ (+1 M€) pour l'exercice 2026** afin de financer en partie le reste à charge de cette compétence évalué à 3,2 M€ au BP 2026.
- **Les autres taux de fiscalité restent inchangés :**
 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : +0%
 - CFE : +0%
 - Taxes Foncières : +0%
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : +0%

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026




ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE

Avec un investissement de 15,6 M€, l'Agglomération confirme son engagement au service des grands-dacquois :

- Le maintien de la **priorité budgétaire sur la voirie** : **4,8 M€** dont **4 M€** sur la modernisation des routes, avant organisation d'une CLECT
- L'effort en faveur du **développement durable de 7,8 M€** dont :
 - **1,4 M€** pour les mobilités douces
 - **4 M€** pour entretenir les digues et renforcer la protection des Grands-Dacquois contre les inondations
 - **2,3 M€** pour déployer des conteneurs enterrés, des points tri et la collecte des biodéchets
 - **146 K€** pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Les **politiques du quotidien** : **1,7 M€**
 - **522 K€** pour le relogement des services du CIAS
 - **459 K€** en faveur du logement
 - **250 K€** de travaux sur Aquae
 - **126 K€** de subventions à l'investissement des communes (dispositif réservé aux communes rurales, excluant Dax et Saint-Paul-lès-Dax)
 - **70 K€** pour la mise à jour des documents d'urbanisme (PLUI-H)
 - **99 K€** de travaux sur les aires d'accueil des gens du voyage
 - **50 K€** pour la mise en valeur des sites touristiques des communes du Grand Dax

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026	
Reçu en préfecture le 30/04/2026	
Publié le 30/04/2026	
ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE	

Recettes d'investissement

- Grâce à ses efforts de gestion, le Grand Dax dégage **un autofinancement de 8,6 M€** en 2026 (dont 1,2 M€ de résultats antérieurs reportés)
- Grâce au travail de recherche de subventions, le Grand Dax prévoit **4,7 M€ de recettes** pour le financement de ses projets, soit près **d'un tiers des dépenses d'équipement financées par des partenaires**
- Le Grand Dax devrait percevoir un reliquat de 0,7 M€ de FCTVA au titre de 2025 et 0,6 M€ de cessions (terrain Benesse-lès-Dax, terrain Herm)

Le Grand Dax ne percevra aucun FCTVA sur les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2026 (-2,2 M€ sur la base des dépenses inscrites).

- Le Grand Dax prévoit d'emprunter 9,9 M€ maximum en 2026 dont 1,5 M€ de restes à réaliser de 2025

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2025

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



BUDGET PRINCIPAL – UNE ÉPARGNE QUI PROGRESSE

	BP 2025	BP 2026
ÉPARGNE BRUTE (Hors résultats antérieurs)	6 007 607	7 417 717
REMBOURSEMENT DETTE	3 046 800	3 278 141
ÉPARGNE NETTE	2 960 807	4 136 846

Sur ces bases, l'encours de dette est projeté 49,1 M€ fin 2026 et la **capacité de désendettement à 6,6 ans** (seuil d'alerte : 12 ans).

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



LES BUDGETS ANNEXES 2026

LES BUDGETS ANNEXES 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Budget annexe Centre aquatique

Les dépenses de fonctionnement

- 1,6 M€ de dépenses réelles de fonctionnement, soit une progression de 19 K€ par rapport au BP 2025 dont + 45 K€ de personnel avec le recrutement d'un directeur et -28 K€ d'électricité.

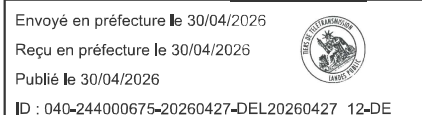
Les recettes de fonctionnement

- Les recettes réelles sont également prévues à hauteur de 1,6 M€ avec une hausse de 27 K€ dont 17 K€ de subvention d'équilibre du budget principal (1 122 K€) et de 10 K€ de recettes des usagers.

Les dépenses d'investissement

- 67 K€ de dépenses d'investissement sont prévues dont 44 K€ d'achat de matériel et 18 K€ de travaux d'amélioration des équipements techniques (en plus des 250 K€ de travaux sur le bâtiment portés par le budget principal)

LES BUDGETS ANNEXES 2026



Budget annexe Salle de spectacle multifonction

Le fonctionnement

- Les dépenses de fonctionnement sont limitées à une provision de 56 K€ et seront couvertes, le cas échéant, par une subvention exceptionnelle du budget principal

Les dépenses d'investissement

- Les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de **1 380 K€ dans le cadre d'une autorisation de programme de 3,2 M€** couvrant le marché de maîtrise d'œuvre et diverses études complémentaires.
- L'équilibre de la section d'investissement sera assuré par un emprunt

LES BUDGETS ANNEXES 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Budget annexe Transports

Les dépenses de fonctionnement

- **7,2 M€** de dépenses réelles, soit une hausse de 532 K€, due à l'augmentation du coût du contrat avec Translandes (+200 K€), la participation au financement de la LGV Bordeaux-Toulouse-Dax (+320 K€)

Les recettes de fonctionnement

- **7,3 M€** soit une hausse de 269 K€ dont +250 K€ du produit du versement mobilité et +19 K€ de recettes voyageurs

Les dépenses d'investissement

- Des **investissements** à hauteur de **523 K€** dont 270 K€ pour le nouveau système d'information des voyageurs et 253 K€ d'accessibilité et abris-bus, **autofinancés** sans emprunt et sans subvention d'équilibre

LES BUDGETS ANNEXES 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Budget annexe hôtel d'entreprises

- Une subvention d'équilibre en légère hausse : +14 K€ (15 K€ en 2025)

Budget annexe Pépinière d'entreprises

- Ce budget correspond à 3 dépenses principales :
 - Budget **PULSEO** = 276 K€ + 77 K€ d'intérêts d'emprunt sur le bâtiment
 - Budget **enseignement supérieur** (locaux) = 470 K€ (+39 K€)
 - Budget **GIP Grand Dax** = 222 K€ (-18 K€)
- La subvention d'équilibre est en baisse de 88 K€ (1 093 K€)

LES BUDGETS ANNEXES 2026



Budgets annexes des pôles économiques / ZAC de la Gare

- Commercialisation des derniers lots de la ZAE de Téthieu (111 K€) et du village d'entreprises 2 (211 K€). Ces budgets devraient être clôturés fin 2026.
- Travaux d'aménagement de la ZAE Narrosse 2 (2,3 M€) avec 422 K€ de prévision de cession.
- Travaux d'aménagement de la ZAE des Cavaliers à Saint-Paul-lès-Dax (1,1 M€) avec 115 K€ de prévision de cession.
- Le budget annexe ZAC de la Gare présente toujours un déficit très élevé (-3,1 M€ fin 2025) auquel s'ajoute un encours de dette de 0,7 M€ fin 2025. Des cessions sont toujours prévues à hauteur de 170 K€. Ce budget sera clôturé fin 2026.

LES BUDGETS ANNEXES 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Budgets annexes : situation des ZAE / ZAC

Budget ZAE / ZAC	Résultats de clôture 2025 (hors emprunts)	Emprunts en cours au 31/12/2025	Cessions à réaliser en 2026 (HT)
Cavaliers (SPLD)*	-621 208 €		114 677 €
Narrosse 2*	-1 115 481 €		421 790 €
Téthieu	-148 679 €		110 635 €
Village d'entreprises SPLD 2	-75 582 €		286 416 €
ZAC de la Gare	-3 118 437 €	-664 926 €	170 000 €
TOTAL	-5 079 387 €	-664 926 €	1 103 518 €

* Travaux d'aménagement en cours

LES BUDGETS ANNEXES 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Budget annexe Eau potable

- Rappel : la compétence eau potable est exercée depuis le 1^{er} janvier 2023 sur les communes de Dax, Narrosse, Oeyreluy, Seyresse et Tercis-les-Bains en régie communautaire
- La section d'exploitation du budget annexe eau potable s'élève en 2026 à 4,2 M€ de dépenses réelles (+324 K€ dont +206 sur les charges courantes et +108 K€ de versements à l'agence de l'eau) et à 4,5 M€ de recettes réelles d'exploitation (+210 K€).
- Le tarif de l'eau a été maintenu pour 2026 (4,11 € TTC par m3 pour une consommation de 120m3).
- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3,8 M€ et sont financées avec un emprunt prévisionnel de 2,2 M€

LES BUDGETS ANNEXES 2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Budget annexe Assainissement

- Rappel : la compétence assainissement est exercée depuis le 1^{er} janvier 2023 sur les communes de Dax, Narrosse, Oeyreluy, Seyresse et Tercis-les-Bains en régie communautaire.
- La section d'exploitation du budget annexe assainissement s'élève en 2026 à 6,6 M€ de dépenses réelles de fonctionnement (+199 K€ avec +147 K€ de dépenses de personnel et +91 K€ d'intérêts de la dette) et à 7,8 M€ de recettes réelles de fonctionnement (+466 K€).
- Le tarif de l'eau a été maintenu pour 2026 (4,11 € TTC par m³ pour une consommation de 120m³).
- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4,2 M€ et sont financées avec un emprunt prévisionnel de 0,2 M€.

LES BUDGETS ANNEXES 2026



Budget annexe Eaux pluviales

En fonctionnement

- Les dépenses réelles s'élèvent à 505 K€ (+69 K€ dont +44 K€ d'intérêts d'emprunt). Les charges de personnel représentent 182 K€.
- Les recettes proviennent notamment des attributions de compensation des communes à hauteur de 1 M€ (873 k€ en 2025)

En investissement

- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 M€
- Elles sont financées par l'emprunt (1,9 M€), le FCTVA (0,1 M€), l'autofinancement (0,8 M€), ainsi que les subventions d'équipement (0,2 M€).

Synthèse chiffrée – Budgets consolidés

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



Population INSEE 2026	61 209 (+1 048)
Budgets consolidés Dépenses <i>dont fonctionnement</i> <i>dont investissement</i>	150 289 230,62 86 988 855,46 63 300 375,16
Budgets consolidés Recettes <i>dont fonctionnement</i> <i>dont investissement</i>	150 289 230,62 86 988 855,46 63 300 375,16
Épargne brute consolidée (hors ZAE) <i>budget principal</i>	10 084 768,68 7 417 716,93
Épargne nette consolidée (hors ZAE) <i>budget principal</i>	5 099 167,68 4 136 845,93
Dette au 31/12/2026 consolidée (hors emprunts relais) <i>budget principal</i>	73 397 634,29 49 108 556,74
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2026 <i>budget principal</i>	7,3 ans 6,6 ans

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 040-244000675-20260427-DEL20260427_12-DE



VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026